



I.  
Présentation  
du Projet AUTREMENT

# Le projet AUTREMENT

Cofinancé par l'Union européenne, **AUTREMENT** (Aménagement Urbain du Territoire pour Réinventer les Mobilités et ENGager les Tunisiens) est un projet qui s'inscrit dans la continuité de la coopération décentralisée entre la **Ville et Eurométropole de Strasbourg** – cheffe de file du projet – et les **municipalités de Kairouan et de Mahdia** en Tunisie, en partenariat avec l'Association européenne pour la démocratie locale (**ALDA**), le centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (**CEREMA**) et le réseau Coopération pour le Développement et l'Amélioration des Transports Urbains et Périurbains (**CODATU**).

Le projet vise à promouvoir un **développement urbain durable** à Kairouan et à Mahdia et à **améliorer la qualité de vie de leurs habitants**, ainsi que l'**attractivité économique et touristique** des deux villes tunisiennes.

Le développement des **mobilités actives**, principalement **le vélo**, par la **mise en place d'aménagements urbains dédiés**, et le **renforcement de la participation citoyenne** constituent les deux pierres angulaires autour desquelles s'articule le projet démarré le 1er juin 2020. Ce projet pilote entre territoires de part et d'autre de la Méditerranée à dimension régionale a ainsi vocation à créer des synergies dans la région de Kairouan et Mahdia et au-delà en Tunisie.

AUTREMENT s'inscrit dans le cadre d'un **partenariat de coopération décentralisée** existant depuis 2015 entre la ville de Strasbourg, première ville cyclable de France engagée dans une politique de mobilité active depuis plus de trente ans, et la ville de Kairouan en Tunisie, toutes deux inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO. Ce projet inclut un nouveau partenaire, la ville de Mahdia, lui conférant ainsi une dimension interrégionale, une portée et un impact plus importants et assurant une complémentarité entre partenaires faisant face à des enjeux similaires dans des contextes locaux différents.

Le projet accompagne les deux villes dans leurs processus de localisation des Objectifs de Développement Durable et plus particulièrement l'atteinte des cibles de l'ODD 11 - Villes et Communautés durables.

Le projet contribue également à l'atteinte des cibles des ODD: 17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs, 12 - Consommation et production responsable, 8 - Accès à des emplois décents, 7 - Recours aux énergies renouvelables, 4 - Accès à une éducation de qualité et 3 - Accès à la santé. Le cadre de référence des ODD est au cœur des actions du projet pour permettre une approche intégrée et équilibrée prenant en compte toutes les dimensions du développement urbain durable.

## Le consortium du projet



Première ville cyclable de France comptabilisant 615 km d'aménagements cyclables et engagée depuis plus de 30 ans dans une politique de mobilité active et durable, capitale européenne des droits humains et de la démocratie, **la Ville et Eurométropole de Strasbourg** est partenaire de la ville de Kairouan depuis 2015 et cheffe de file du projet AUTREMENT. Cet engagement renforce et valorise à l'international l'expertise strasbourgeoise sur des thématiques qui lui sont chères et inscrit Strasbourg comme ville pilote dans la nouvelle approche de l'Union européenne visant à renforcer le rôle des autorités locales pour relever les défis mondiaux.



La ville de Mahdia, située sur la côte tunisienne à une centaine de kilomètres de Kairouan et ancienne capitale de l'Empire des Fatimides, compte de nombreux monuments historiques et culturels qui font d'elle une destination prisée, notamment l'été, pour les touristes nationaux et internationaux, si bien que sa population quadruple à cette période de l'année. Consciente des bénéfices économiques et environnementaux qu'une politique de mobilité urbaine durable et concertée avec ses habitants aurait pour valoriser son potentiel touristique et l'attractivité de la ville, **la municipalité de Mahdia** a elle aussi rejoint le projet.



La ville de Kairouan, capitale du gouvernorat du même nom, constitue un point de passage important entre le Nord et le Sud du pays et un pôle spirituel et culturel clé en Tunisie et en Afrique du Nord, en particulier lors du Mouloud, qui rassemble chaque année plus d'un million de visiteurs. Pour répondre à ces enjeux de mobilité tant pendant cette période que tout le reste de l'année et ainsi améliorer le cadre de vie et l'attractivité de la ville, **la municipalité de Kairouan** souhaite miser sur le développement des mobilités actives (le vélo et la marche) et sur le renforcement de la participation citoyenne, les deux axes thématiques du projet AUTREMENT.



L'ALDA - Association Européenne pour la Démocratie Locale, est une association de droit français dédiée à la promotion de la bonne gouvernance et de la participation des citoyens au niveau local dans l'Union européenne, son voisinage et au-delà. L'ALDA est un acteur clé dans le domaine de la démocratie locale, de la citoyenneté active et de la coopération entre les autorités locales et la société civile en Europe, dans son voisinage et dans le monde entier, agissant principalement par le biais de méthodes participatives et de coopération décentralisée. En tant qu'activité centrale, ALDA soutient les citoyens et les groupes de citoyens dans leurs initiatives visant à améliorer leur contexte local, en créant des ponts avec les autorités locales afin de réaliser un vrai changement.



## Codatu

CODATU (Coopération pour le Développement et l'Amélioration des Transports Urbains et Périurbains) est une association basée en France et à vocation internationale à but non lucratif dont l'objectif est de promouvoir et améliorer le transport urbain dans les pays en développement. CODATU facilite les échanges internationaux et la coopération entre les différents acteurs du secteur du transport et de la mobilité urbaine : collectivités locales, autorités publiques, entreprises, instituts de recherches sur le transport urbain et professionnels du secteur. Pour cela, CODATU appuie la coopération technique entre pays par l'organisation d'assistance technique, études, conférences, séminaires, ateliers et formations et publications d'ouvrages afin de partager des expériences et bonnes pratiques concrètes de mobilité urbaine durable.



Le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) est un établissement public français spécialisé dans l'appui aux politiques publiques dans les domaines de l'ingénierie territoriale, du bâtiment, des mobilités et transports et de l'environnement.

Le CEREMA accompagne les acteurs territoriaux dans la réalisation de leurs projets en leur proposant des solutions adaptées pour répondre à ces défis.

Le CEREMA a ainsi développé une expertise reconnue internationalement, qu'elle mobilise et met à disposition des autorités publiques et acteurs territoriaux d'autres pays, essentiellement par le biais de formations et de visites d'études, dans le cadre de projets européens et internationaux, notamment en Tunisie et en Afrique du Nord depuis 2019.

# La Stratégie du projet en termes de participation citoyenne



Le projet prévoit la mise en œuvre de **7 micro-projets d'aménagements d'espaces publics** à **Kairouan** et **3 micro-projets à Mahdia**. Ces projets sont réalisés à l'issue de consultations citoyennes, en concertation étroite avec les citoyens et les autorités concernées. Ce choix a été fait lors de la conception du projet pour plusieurs raisons :

- 🔄 Tous les membres du consortium considèrent la participation citoyenne comme une valeur fondamentale en soi, et une grande valeur ajoutée dans le cadre des projets d'aménagement urbain ;
- 🔄 La participation citoyenne dans les projets d'aménagement urbain renforce le sens de responsabilité de toutes les parties prenantes, y compris le citoyen lambda, qui sera plus amené à prendre soin du mobilier urbain dans le temps ;
- 🔄 La promotion de la mobilité durable nécessite à la fois des interventions de planification urbaine et des petites infrastructures, mais implique aussi une grande part de changement social qui ne peut se réaliser sans une grande sensibilisation et participation de la part des citoyens des deux villes cibles.

De fait, l'un des impacts attendus du projet **AUTREMENT** est celui de mobiliser la population, notamment les jeunes et les femmes, autour de projets de mobilité douce et durable. Le but est de changer les habitudes de ces personnes autour de l'utilisation de la voiture et de les sensibiliser à l'utilisation de moyens de transport plus écologiques et durables. Le projet se concentre sur la promotion du développement urbain durable, tout en améliorant la qualité de vie des habitants, ainsi que l'attractivité économique et touristique des deux villes cibles.





# STRASBOURG

La Ville de Strasbourg, cheffe de file du projet **AUTREMENT**, a apporté son expertise dans le domaine de la **mobilité durable** mais aussi en termes de **participation citoyenne**. Lors des visites d'études, le reste du consortium du projet a pu parcourir les aménagements urbains en faveur de la marche à pied et du vélo à Strasbourg, en retraçant les étapes techniques et de participation citoyenne qui ont pu amener à ce résultat. La forte volonté politique des mairies de Kairouan et Mahdia, depuis la conception du projet jusqu'à la destitution des conseils municipaux en mars 2023, a été fondamentale pour l'engagement des deux villes dans la promotion de la mobilité durable. ALDA - Association Européenne pour la Démocratie Locale, qui promeut depuis sa fondation en 1999 la valeur de la participation citoyenne sous multiples formes et appliquées à une grande variété de domaines, a pu accompagner le bureau local du projet **AUTREMENT** dans la mise en œuvre de plusieurs outils qui seront détaillés dans ce guide. Les partenaires CODATU et CEREMA, avec leur expertise dans le champ des mobilités, ont également contribué aux réflexions par l'apport de méthodologies participatives (avec des exemples très concrets) tout au long du projet.

Il est à noter que les conditions exceptionnelles liées au contexte sanitaire ont contraint le consortium à limiter le nombre de participants et à annuler des activités prévues pour favoriser les échanges avec les habitants (stand, exposition, activités avec le public, par exemple) dans la première partie du projet (2020-2021). Ceci a obligé le consortium à recourir à d'autres canaux de diffusion et d'échange avec les habitants, afin d'atteindre les mêmes objectifs de sensibilisation et de mobilisation citoyenne. L'impact de ce contexte sera également reflété dans ce guide.



II.  
Contexte socio-politique :  
l'importance  
de la participation citoyenne

## La démocratie participative : contexte et état des lieux

Conformément au chapitre 7 de la constitution tunisienne de 2014<sup>1</sup>, le code des collectivités locales a été publié le 15 mai 2018 afin de bâtir les bases d'une démocratie locale fondée sur la délégation de pouvoir au niveau local en Tunisie<sup>2</sup>. Le projet **AUTREMENT** a ainsi vu le jour dans ce contexte de décentralisation, en associant les municipalités de Kairouan et Mahdia de la Tunisie qui font partie de 350 conseils municipaux élus sur tout le territoire. Le partenariat entre ces deux villes et la Ville de Strasbourg en France a pour objectif de s'inspirer d'expériences similaires, afin de **renforcer le processus participatif** au niveau local pour de multiples raisons :

1. Les politiques sont menées au plus près du citoyen, ce qui permet une mise au point spécifique des détails des politiques publiques et de leur mise en place. **Tous les territoires n'ont pas les mêmes besoins**; la démocratie locale permet de prendre en considération les différences entre villes et campagnes, zones communales et non communales, et la diversité géographique de la Tunisie.

2. La démocratie locale et participative permet de faire remonter les bonnes informations vers les décideurs nationaux. **En écoutant, nous saurons mettre en œuvre les bonnes politiques**. Le pouvoir local ne signifie pas une absence de coordination et de gestion au niveau national. Au contraire, il permet une écoute attentive des territoires et de leurs questions et problématiques pour mieux adapter les décisions prises au niveau national. Il met en place un processus de mise au point pour faire en sorte que les ressources et les actions soient utilisées au mieux.

3. Il s'agit d'une forme de partage et d'exercice du pouvoir **fondée sur le renforcement de la participation des citoyens à la prise de décision politique**. On parle également de « démocratie délibérative » pour mettre l'accent sur les différents processus permettant la **participation du public** à l'élaboration des décisions, pendant la phase de délibération, que ce soit dans le champ de l'aménagement urbain, ou d'une politique sociale. Dans ces cadres, les associations jouent un rôle central en tant qu'interlocuteurs pour les autorités publiques.

1 : Veuillez noter qu'une nouvelle constitution a été adoptée en 2022 et qu'un paragraphe ci-après traitera le sujet.

2 : "La Constitution Tunisienne de 2014," 27 janvier, 2014 (entré en vigueur le 10 février 2014).

La démocratie participative est une application renforcée du principe de la démocratie représentative qui permet un **dialogue permanent entre les autorités locales et les citoyens**. Elle intègre le processus des élections avec des formes diverses de dialogue et de collaboration entre les citoyens et les associations tout au long du mandat des élus.

La **démocratie participative** est une forme de partage et d'exercice du pouvoir, fondée sur le **renforcement de la participation des citoyens** à la prise de décision politique. On parle également de « démocratie délibérative » pour mettre l'accent sur les différents processus permettant la **participation** du public à l'élaboration des décisions, pendant la phase de délibération, que ce soit dans le champ de l'aménagement urbain, ou d'une politique sociale. Dans ces cadres, les associations jouent un rôle central en tant qu'**interlocuteurs pour les autorités publiques**<sup>3</sup>.



Malgré les fortes ambitions, ce processus lancé trois ans après la révolution a rencontré beaucoup de difficultés<sup>4</sup> :

- 🕒 Le retard de la publication des décrets gouvernementaux relatifs au code des collectivités locales ;
- 🕒 La vision fortement **centralisée** des décisions ;
- 🕒 Des instances institutionnelles faibles au niveau local et trop **dépendantes** des ressources des institutions reliées au gouvernement centrale, malgré le nouveau système des collectivités locales ;
- 🕒 Une société civile qui doit encore se renforcer pour devenir un interlocuteur fort des instances publiques ;
- 🕒 Une **connaissance limitée des instruments participatifs** tant au niveau institutionnel que celui de la société civile ;
- 🕒 Un certain **manque de confiance** entre les institutions publiques et les citoyens.

Malgré la suspension de la constitution de 2014 et tout ce qui en dérive, la nouvelle constitution "du 25 Juillet 2022" a accordé une grande importance aux régions sans pour autant mentionner ni la démocratie locale et participative ni la décentralisation. Elle a présenté **une nouvelle vision du processus de prise de décisions** dont le conseil national des régions et des districts chapeaute "Les projets relatifs au budget de l'État et aux plans de développement régionaux, des districts et nationaux sont obligatoirement soumis au Conseil national des régions et des districts pour assurer l'équilibre entre les régions et les districts<sup>5</sup>" .

Un mois avant la fin du mandat des conseils municipaux, le 9 Mars 2023, le président de la République dissout tous les conseils municipaux en Tunisie laissant la responsabilité de gestion au secrétaire général de la Municipalité et son staff administratif.

Etant donné l'obligation de la soumission du projet relatif au budget de l'Etat au conseil national des régions et des districts pour confirmation, et que les membres de ce conseil sont élus suite à un processus "bottom up" à base des élections locales, l'organisation de ces élections sont importantes pour garantir la continuité de la démocratie locale en Tunisie.

4 : "Kit Du Facilitateur." Tunisia: T4D-Tamkeen for Development, novembre 2021, KIT-DU-FACILITATEUR\_Tamkeen, consulté le 16 août 2023.

5 : "La Constitution Tunisienne de 2022," Article 84, 25 juillet 2022 (entré en vigueur le 16 août 2022).

## Le rôle des organisations de la société civile



Après la révolution tunisienne, les organisations de la société civile ont joué un rôle crucial dans **la consolidation de la démocratie participative en Tunisie**. La révolution de 2011 a marqué un tournant majeur dans l'histoire du pays, ouvrant la voie à des réformes politiques et à la recherche d'une gouvernance plus inclusive et transparente. Dans ce contexte de transition démocratique, les organisations de la société civile ont agi comme **des acteurs clés pour renforcer la participation des citoyens** dans les processus décisionnels.

Ces organisations ont été les **piliers de la société civile tunisienne**, défendant les droits et les intérêts des citoyens et jouant le rôle de **médiateurs entre la population et les institutions publiques**. Elles ont encouragé la participation active des citoyens en organisant des forums ouverts, des consultations citoyennes et des initiatives de community organizing. Ces plateformes participatives ont offert aux citoyens la possibilité de s'exprimer librement, de débattre de questions d'intérêt public, et de contribuer à la définition des politiques et des programmes gouvernementaux.

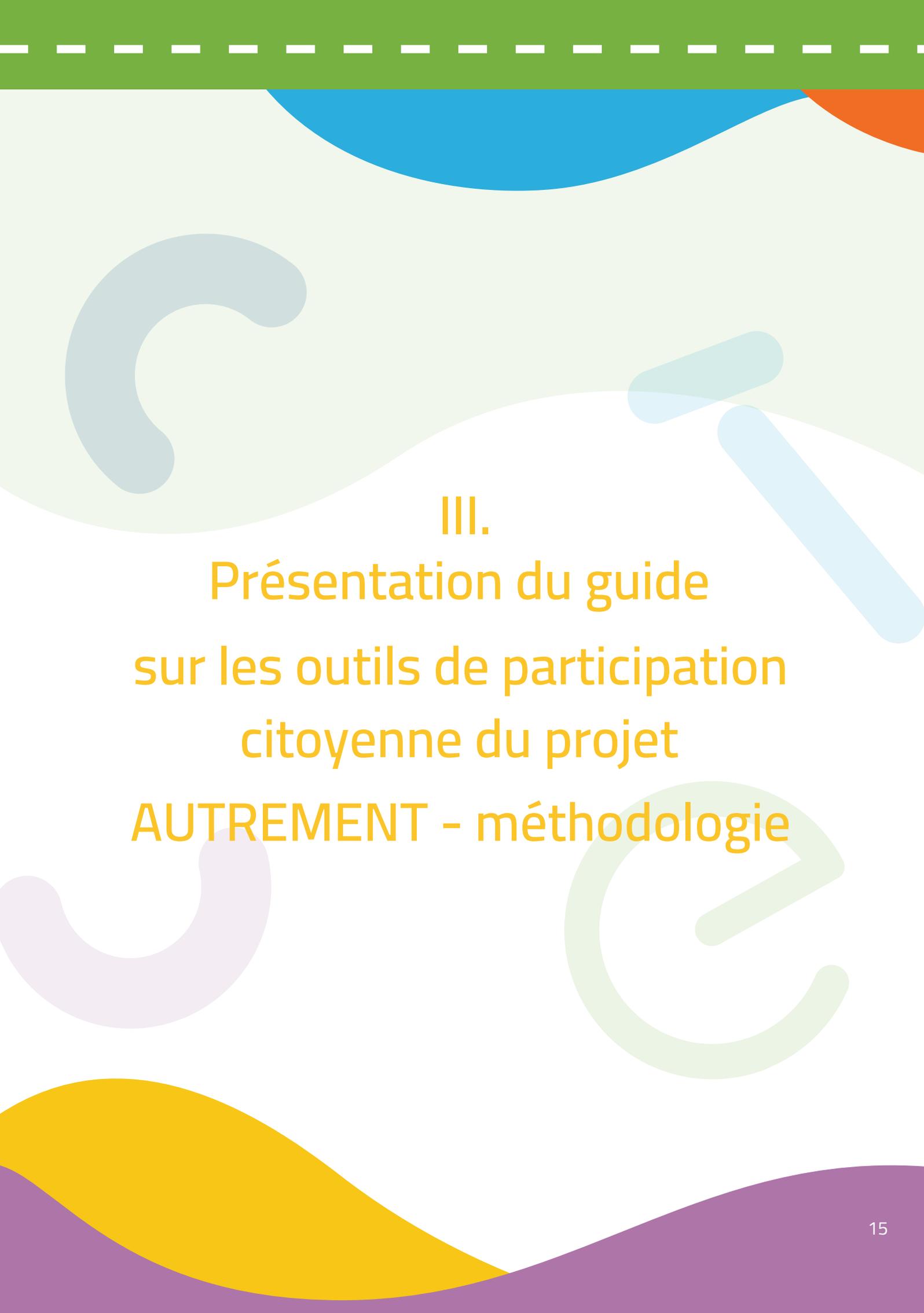
Les organisations de la société civile ont également joué un rôle essentiel dans l'**éducation civique** et la **sensibilisation des citoyens** à leurs droits et devoirs en tant que membres d'une démocratie émergente. Elles ont œuvré pour autonomiser les citoyens en les dotant des compétences nécessaires pour s'engager activement dans les processus de gouvernance locale et nationale.

En contribuant à **instaurer une culture de dialogue**, de **tolérance et de respect mutuel**, les organisations de la société civile ont facilité la collaboration entre les différents acteurs politiques et sociaux du pays. Elles ont favorisé l'émergence d'une démocratie participative inclusive, où les voix de tous les citoyens, y compris celles des groupes marginalisés et sous-représentés, sont entendues et prises en compte.

Grâce à leur **rôle de surveillance et de contrôle citoyen**, les organisations de la société civile ont également contribué à **renforcer la responsabilité des institutions publiques** et à lutter contre la corruption. Elles ont encouragé la transparence dans les processus décisionnels et ont œuvré pour garantir que les politiques publiques répondent aux besoins et aux aspirations réels de la population.

A titre d'illustration, dans le cadre du projet **AUTREMENT**, **cinq associations représentant la société civile locale de Kairouan et Mahdia** ont été retenues via l'appel à projets lancé par la commune de Kairouan. Ces associations, à savoir **We Love Kairouan, JCI Kairouan, ADL Tunisie, Kairouan Community**, et **Mahdia Tawassol** se mobilisent et mettent en place des projets innovants visant à améliorer la mobilité urbaine, à mettre en selle le plus grand nombre de personnes, et à créer un impact positif et durable dans leurs communautés.





III.  
Présentation du guide  
sur les outils de participation  
citoyenne du projet  
AUTREMENT - méthodologie

Ce guide se veut comme un recueil d'outils de participation citoyenne utilisés dans le cadre du projet **AUTREMENT** pour mettre en oeuvre sa composante "Mobilisation et sensibilisation citoyenne", avec l'objectif de renforcer les capacités en termes de gouvernance locale à la fois des collectivités locales mais aussi des organisations de la société civile.

Les outils utilisés dans le cadre du projet sont fortement liés à son impacts et ses effets attendus:

**Impact :** Mobilité plus participative, durable et inclusive à Kairouan et Mahdia

**Effets :**

- 🕒 Des espaces de concertation et des outils pour promouvoir le dialogue multi-acteurs, la participation citoyenne et l'inclusion sont créés ;
- 🕒 Les aménagements urbains des villes de Kairouan et Mahdia sont sécurisants, durables et inclusifs et favorisent les mobilités actives et répondent aux besoins des habitants ;
- 🕒 Les citoyens de Kairouan et Mahdia sont sensibilisés au développement urbain et participatifs et s'approprient de l'espace public.

En particulier, ce guide se concentrera sur les outils des **consultations citoyennes, les bourses et subventions pour initiatives citoyennes, les sondages et questionnaires et les cafés citoyens**

Chacun de ces outils sera accompagné d'une description détaillée concernant leur mise en oeuvre (contexte, préparation, matériel et ressources nécessaires) ainsi qu'une mise en contexte au niveau local en Tunisie avec un retour d'expérience donnant des recommandations d'application à la fois aux collectivités locales et aux organisations de la société civile.

De plus, le guide proposera d'autres outils qui n'ont pas été utilisés dans le cadre du projet AUTREMENT mais qui s'appliquent soit à la thématique d'intérêt, soit au contexte tunisien : **le community organizing, le forum ouvert, le jury citoyen, la certification participative et la cartographie sociale et participative.**





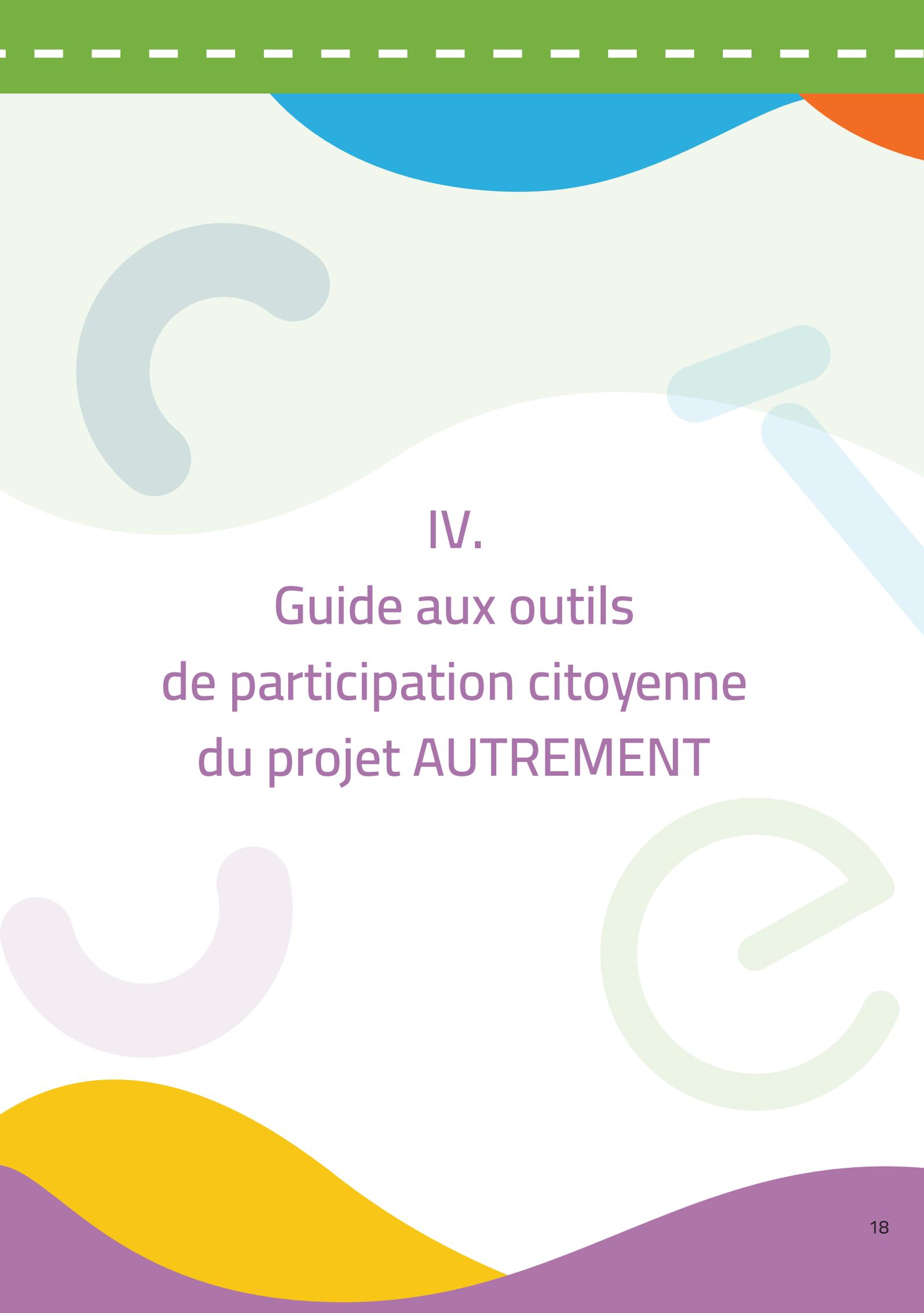
# autrement

Ce guide est donc pensé en particulier pour les acteurs locaux agissant dans le contexte tunisien, à la fois **les collectivités locales et les organisations de la société civile**, souhaitant renforcer la participation citoyenne au niveau local. Plusieurs **recommandations de mise en œuvre**, issues de notre expérience acquise dans le cadre du projet AUTREMENT, accompagnent la présentation de ces outils.

## Activités préparatoires

Pour l'application de tout outil, il est nécessaire d'identifier au préalable les groupes avec lesquels travailler. Afin d'optimiser les résultats des outils de renforcement des capacités, il est nécessaire que les groupes soient aptes à intégrer et à utiliser ces outils.

Les thèmes abordés dans le guide seront traités de façon simple, précise, concise et prescriptive pour une utilisation directe par les utilisateurs potentiels. Les différents instruments et processus seront présentés de façon à permettre d'**engager un dialogue multi-acteurs** impliquant au maximum tous les représentants de la communauté.



IV.  
Guide aux outils  
de participation citoyenne  
du projet AUTREMENT

e

1.

# La CONSULTATION CITOYENNE

e

